



Mairie de Corsier

Corsier, le 29 juin 2022

N/réf. : FJA/CBO

Information aux habitants de Corsier

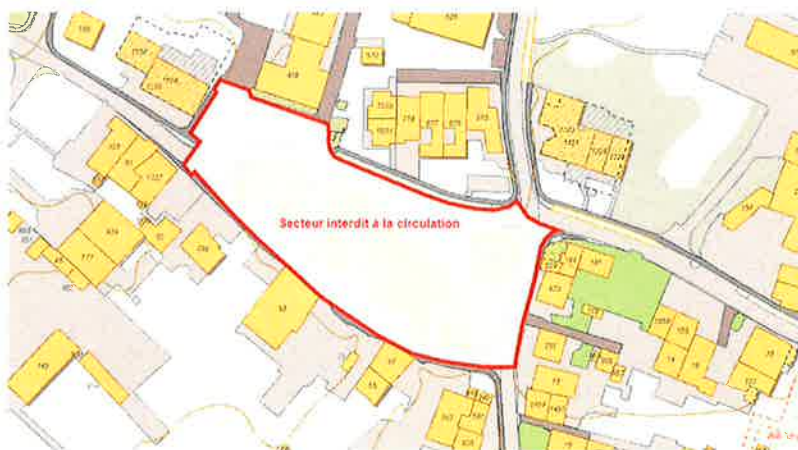
Fête de la Courge 2022 – Fermeture du centre du Village

Madame, Monsieur,

L'édition 2022 de la Fête de la Courge, qui se déroulera le dimanche 2 octobre prochain, se déplace dans le village.

En effet, des travaux en lien avec le projet d'agrandissement de l'école de Corsier nous demande de revoir la configuration de la manifestation.

Par conséquent, nous vous informons que **le centre du village sera fermé à la circulation de 6h00 à 21h00 le 2 octobre 2022** selon le plan ci-dessous :



chemin du Château, chemin Neuf et route du Lac

L'accès en véhicule motorisé aux domiciles privés et aux emplacements de parking privés qui se trouvent dans la zone interdite à la circulation ne sera pas autorisé.

Toutefois, vous aurez la possibilité de parquer vos véhicules dans le parking de la fête ainsi que le parking public de la commune, qui se trouvent tous deux à la route de Corsier, du samedi 1^{er} octobre au lundi 3 octobre 2022 inclus sans contrôle du temps de stationnement.

De plus amples informations au sujet du déroulement de la manifestation vous seront communiquées en temps utile par le biais d'un tout-ménage et la Mairie reste bien évidemment à votre disposition pour toute demande de complément.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Les Autorités communales

70, route du Lac · CP 3 · 1246 Corsier

[t] + 41 22 751 90 60 · [f] + 41 22 751 29 70 · [e] info@corsier.ch · [w] www.corsier.ch